

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) BUDGET PRINCIPAL DE	THORIGNY SUR MARNE (2)
-----------------------------------	----------------------------------

Numéro SIRET : 217 704 642 00016

POSTE COMPTABLE : LAGNY SUR MARNE

M14

Budget Primitif voté par nature

BUDGET (3)	PRIMITIF
ANNEE	2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

pages			
	I Informations générales (6)		
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
3	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
4	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
8	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
9/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
15/17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
18/20	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
NEANT	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
21/22	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
23	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
24/27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
28/29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
30	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
32/33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
34	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
35-A	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
36/37	C1 - Etat du personnel	X	
38	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
39	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
40	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes: ANNEXE NON REGLEMENTAIRE		
41	Etat de notification des taux d'imposition 2016 - imprimé 1259	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

77114464	Ville de THORIGNY SUR MARNE	B.P 2017
----------	-----------------------------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES - I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES - A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	9 406
Nombre de résidences secondaires (art.R 2313-1 <i>in fine</i>)	34
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la collectivité adhère : Marne & Gondoire	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7 071 333	8 562 341	918,72	1075,05

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyenne nationale de la strate (3) 2015
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 119,00	1 049
2	Produit des impositions directes / Population	579,65	468
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 151,97	1 174
4	Dépenses d'équipement brutes / Population	366,18	415
5	Encours de la dette / Population	629,08	862
6	Dotation globale de fonctionnement / Population	127,61	175
7	Dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct.et rembt.dette en capital/recettes réelles de fonct (2)		
10	Dépenses d'équipement brutes / recettes réelles de fonct. (2)		
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L.2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R.5722-1 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature ;

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - ~~avec ou sans les chapitres~~ « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - ~~avec ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : **657351- 657361 - 657362 - 6574 -**

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2)

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgetaire (délibération n°..... du~~)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – ~~primitif ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2)

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou de « l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 012 576,36	11 103 641,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		908 935,36
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		12 012 576,36	12 012 576,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	4 475 975,00	5 569 231,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 981 320,61	490 098,67
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		397 965,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 457 295,61	6 457 295,61

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 469 871,97	18 469 871,97
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	2 828 210,00		2 942 468,00	2 942 468,00	2 942 468,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 485 474,00		6 700 620,00	6 700 620,00	6 700 620,00
014	Atténuations de produits	151 988,00		185 499,00	185 499,00	185 499,00
65	Autres charges de gestion courante	448 835,00		450 550,00	450 550,00	450 550,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		9 914 507,00		10 279 137,00	10 279 137,00	10 279 137,00
66	Charges financières	201 000,00		199 000,00	199 000,00	199 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 750,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)	4 385,00				
022	Dépenses imprévues	15 055,00		41 682,00	41 682,00	41 682,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 143 697,00		10 525 319,00	10 525 319,00	10 525 319,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 490 578,52		1 237 584,36	1 237 584,36	1 237 584,36
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	254 452,00		249 673,00	249 673,00	249 673,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 745 030,52		1 487 257,36	1 487 257,36	1 487 257,36
TOTAL		11 888 727,52		12 012 576,36	12 012 576,36	12 012 576,36

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		12 012 576,36

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 014 039,00		1 066 610,00	1 066 610,00	1 066 610,00
73	Impôts et taxes	6 548 246,00		6 762 385,00	6 762 385,00	6 762 385,00
74	Dotations et participations	2 744 644,00		2 685 871,00	2 685 871,00	2 685 871,00
75	Autres produits de gestion courante	98 865,00		88 237,00	88 237,00	88 237,00
013	Atténuations de charges	225 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
Total des recettes de gestion courante		10 630 794,00		10 828 103,00	10 828 103,00	10 828 103,00
76	Produits financiers			6,00	6,00	6,00
77	Produits exceptionnels	355,00		7 355,00	7 355,00	7 355,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 631 149,00		10 835 464,00	10 835 464,00	10 835 464,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	79 000,00		268 177,00	268 177,00	268 177,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		79 000,00		268 177,00	268 177,00	268 177,00
TOTAL		10 710 149,00		11 103 641,00	11 103 641,00	11 103 641,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	908 935,36
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		12 012 576,36

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 219 080,36
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	256 901,00	246 303,26	238 668,00	238 668,00	484 971,26
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	4 968,37			4 968,37
21	Immobilisations corporelles	1 113 978,00	771 213,25	3 055 646,00	3 055 646,00	3 826 859,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	1 834 000,00	958 835,73	150 000,00	150 000,00	1 108 835,73
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 219 879,00	1 981 320,61	3 444 314,00	3 444 314,00	5 425 634,61
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	573 300,00		679 300,00	679 300,00	679 300,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.			400,00	400,00	400,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	653 300,00		759 700,00	759 700,00	759 700,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 873 179,00	1 981 320,61	4 204 014,00	4 204 014,00	6 185 334,61
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	84 000,00		268 177,00	268 177,00	268 177,00
041	Opérations patrimoniales (4)			3 784,00	3 784,00	3 784,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 000,00		271 961,00	271 961,00	271 961,00
	TOTAL	3 957 179,00	1 981 320,61	4 475 975,00	4 475 975,00	6 457 295,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 457 295,61

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	199 367,00	490 098,67	161 903,00	161 903,00	652 001,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	631 303,04		1 867 198,64	1 867 198,64	1 867 198,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	34 000,00				
	Total des recettes d'équipement	864 670,04	490 098,67	2 029 101,64	2 029 101,64	2 519 200,31
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000 100,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)			1 093 256,35	1 093 256,35	1 093 256,35
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00		500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			5 332,00	5 332,00	5 332,00
	Total des recettes financières	1 000 600,00		2 049 088,35	2 049 088,35	2 049 088,35
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 865 270,04	490 098,67	4 078 189,99	4 078 189,99	4 568 288,66
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 490 578,52		1 237 584,36	1 237 584,36	1 237 584,36
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	254 452,00		249 673,00	249 673,00	249 673,00
041	Opérations patrimoniales (4)			3 784,00	3 784,00	3 784,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 745 030,52		1 491 041,36	1 491 041,36	1 491 041,36
	TOTAL	3 610 300,56	490 098,67	5 569 231,35	5 569 231,35	6 059 330,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 457 295,61

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 219 080,36
---	--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 942 468,00		2 942 468,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 700 620,00		6 700 620,00
014	Atténuations de produits	185 499,00		185 499,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	450 550,00		450 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	199 000,00		199 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 500,00		5 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		249 673,00	249 673,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	41 682,00		41 682,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 237 584,36	1 237 584,36
Dépenses de fonctionnement - Total		10 525 319,00	1 487 257,36	12 012 576,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 012 576,36
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	679 300,00		679 300,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	484 971,26	25 000,00	509 971,26
204	Subventions d'équipements versées	4 968,37		4 968,37
21	Immobilisations corporelles (6)	3 826 859,25	216 961,00	4 043 820,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 108 835,73		1 108 835,73
26	Participations et créances rattachées à des participations	400,00		400,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		30 000,00	30 000,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00
Dépenses d'investissement - Total		6 185 334,61	271 961,00	6 457 295,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 457 295,61
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	225 000,00		225 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 066 610,00		1 066 610,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		238 177,00	238 177,00
73	Impôts et taxes	6 762 385,00		6 762 385,00
74	Dotations et participations	2 685 871,00		2 685 871,00
75	Autres produits de gestion courante	88 237,00		88 237,00
76	Produits financiers	6,00		6,00
77	Produits exceptionnels	7 355,00		7 355,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges		30 000,00	30 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		10 835 464,00	268 177,00	11 103 641,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	908 935,36
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 012 576,36
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	950 000,00		950 000,00
13	Subventions d'investissement	652 001,67	3 784,00	655 785,67
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 867 698,64		1 867 698,64
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		239 225,00	239 225,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		10 448,00	10 448,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 237 584,36	1 237 584,36
024	Produit des cessions d'immobilisations	5 332,00		5 332,00
Recettes d'investissement - Total		3 475 032,31	1 491 041,36	4 966 073,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	397 965,59
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 093 256,35
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 457 295,61
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 828 210,00	2 942 468,00	2 942 468,00
6042	Ach.prest.serv.(autres que terr. à amé.)	445 402,00	420 068,00	420 068,00
60611	Eau et assainissement	49 270,00	49 670,00	49 670,00
60612	Energie - electricité	259 600,00	271 300,00	271 300,00
60613	Chauffage urbain	214 765,00	214 765,00	214 765,00
60622	Carburants	35 500,00	35 500,00	35 500,00
60623	Alimentation	20 700,00	26 250,00	26 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 210,00	10 331,00	10 331,00
60631	Fournitures d'entretien	45 330,00	45 830,00	45 830,00
60632	Fournitures de petit équipement	80 559,00	41 305,00	41 305,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60636	Vêtements de travail	16 850,00	18 000,00	18 000,00
6064	Fournitures administratives	21 035,00	24 458,00	24 458,00
6065	Livres, disques, cassettes. (bib., média)	33 650,00	33 400,00	33 400,00
6067	Fournitures scolaires	34 341,00	34 769,00	34 769,00
6068	Autres matières et fournitures	202 375,00	376 989,00	376 989,00
611	Contrats de prestations de services	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6132	Locations immobilières	984,00	984,00	984,00
6135	Locations mobilières	15 300,00	20 640,00	20 640,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 644,00	8 830,00	8 830,00
61521	Entretien de terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien et réparations	48 810,00	35 060,00	35 060,00
615228	Entretien et réparation		3 000,00	3 000,00
615231	Entretien et réparations	89 700,00	93 000,00	93 000,00
61551	Entretien et répar. sur matériel roulant	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien des autres biens mobiliers	21 604,00	17 700,00	17 700,00
6156	Maintenance	276 835,00	256 735,00	256 735,00
6161	Multirisques	57 300,00	48 552,00	48 552,00
6162	Assurance obligatoire dommage ouvrage	25 000,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	16 222,00	16 110,00	16 110,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 000,00	22 600,00	22 600,00
6188	Autres frais divers	69 808,00	94 599,00	94 599,00
6225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6226	Honoraires	15 100,00	24 700,00	24 700,00
6228	Rémun. div. d'interméd. et d'honor.	3 700,00	3 350,00	3 350,00
6231	Annonces et insertions	15 200,00	8 200,00	8 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 400,00	46 450,00	46 450,00
6236	Catalogues et imprimés	1 610,00	1 610,00	1 610,00
6237	Publications	52 592,00	54 455,00	54 455,00
6247	Transports collectifs	55 100,00	50 200,00	50 200,00
6256	Missions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	59 617,00	65 317,00	65 317,00
6261	Frais d'affranchissement	18 500,00	18 500,00	18 500,00
6262	Frais de télécommunications	57 710,00	58 515,00	58 515,00
627	Services bancaires et assimilés	5 200,00	4 600,00	4 600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 442,00	5 448,00	5 448,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	95 384,00	75 516,00	75 516,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
62875	Remb. frais aux communes membres du gfp		3 884,00	3 884,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6288	Autres services extérieurs	31 268,00	33 413,00	33 413,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	24 307,00	24 307,00
63513	Autres impôts locaux	5 670,00	6 691,00	6 691,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits		420,00	420,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 423,00	7 947,00	7 947,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 485 474,00	6 700 620,00	6 700 620,00
6331	Versement de transport	67 000,00	72 000,00	72 000,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	18 000,00	33 000,00	33 000,00
6336	Cot.ctre nat., ctre gest.de la fct. pub.	69 000,00	65 000,00	65 000,00
6338	Autres impôts, taxes, vers. ass. s/rému.	15 000,00	15 500,00	15 500,00
64111	Rémunération principale	2 254 574,00	2 292 000,00	2 292 000,00
64112	Nbi, suppl. familial de trait. et indem.	133 000,00	126 000,00	126 000,00
64118	Autres indemnités	592 000,00	590 000,00	590 000,00
64131	Rémunération	1 450 000,00	1 643 000,00	1 643 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	90 000,00	75 000,00	75 000,00
6417	Rémunérations des apprentis		17 000,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	750 000,00	770 000,00	770 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	778 000,00	785 000,00	785 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200 000,00	140 000,00	140 000,00
6456	Versement au f.n.c. supplément familial	8 900,00		
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage		120,00	120,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux		9 500,00	9 500,00
64731	Allocations de chômage versées direct.	30 000,00	45 000,00	45 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6488	Autres charges du personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	151 988,00	185 499,00	185 499,00
739115	Prélèvements au titre de l art.55 de la	38 260,00	36 040,00	36 040,00
73925	Fonds péréquation recettes fisc. comm et	113 728,00	149 459,00	149 459,00
65	Autres charges de gestion courante	448 835,00	450 550,00	450 550,00
651	Redev. pour concessions, brevets, etc...	56,00	56,00	56,00
6531	Indemnités	119 000,00	119 000,00	119 000,00
6532	Frais de mission	750,00	750,00	750,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotisations de s.s. - part patronale	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6535	Formation	9 818,00	9 818,00	9 818,00
65371	Compensations pour formation	50,00	50,00	50,00
65372	Cotis. au fd de financ. de l'alocat° fi	75,00	75,00	75,00
6541	Créances admises en non valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	10 200,00	10 200,00
6553	Service d'incendie	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6556	Idemnités de logement aux instituteurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6557	Contributions au titre de la politique d	2 785,00	2 821,00	2 821,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 800,00	1 400,00	1 400,00
657351	Subv. fonct. gfp	7 000,00	4 000,00	4 000,00
657361	Caisse des ecoles	69 000,00	69 000,00	69 000,00
657362	Ccas	70 000,00	70 000,00	70 000,00
65738	Autres organismes	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6574	Subv. de fonct. aux associat. & org. dro	13 501,00	10 380,00	10 380,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		9 914 507,00	10 279 137,00	10 279 137,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	201 000,00	199 000,00	199 000,00
66111	Intérêts.emprunts et dettes - réglés à é	185 000,00	185 000,00	185 000,00
66112	Intérêts - rattachements des icne	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6615	Int.des cptes courants & de dépôts créd.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 750,00	5 500,00	5 500,00
6718	Autres ch. excep.s/opérations de gestion	6 750,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	4 385,00		
6815	Dot.aux provisions p/risques & ch.d'expl	4 385,00		
022	Dépenses imprévues (e)	15 055,00	41 682,00	41 682,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 143 697,00	10 525 319,00	10 525 319,00

023	Virement à la section d'investissement	1 490 578,52	1 237 584,36	1 237 584,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	254 452,00	249 673,00	249 673,00
6811	Dot.aux amort.des immob.incorp.& corpor.	247 004,00	239 225,00	239 225,00
6812	Dot. amort.des charges d'expl.à répartir	7 448,00	10 448,00	10 448,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 745 030,52	1 487 257,36	1 487 257,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 745 030,52	1 487 257,36	1 487 257,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		11 888 727,52	12 012 576,36	12 012 576,36

RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 012 576,36

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	13 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	225 000,00	225 000,00	225 000,00
6419	Remboursements sur rémunérat. du person.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6459	Remb. s/charges de s.s. et de prévoyance	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 014 039,00	1 066 610,00	1 066 610,00
70311	Concession dans les cimetières(prod.net)	5 000,00	4 137,00	4 137,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation de dom. publ. com	83 500,00	41 000,00	41 000,00
7062	Redev.& droits des serv.à carac.culturel	9 000,00	6 000,00	6 000,00
70632	Redev. à caractère de loisirs	319 017,00	367 730,00	367 730,00
7066	Redev.& droits des serv.à carac.social	265 300,00	264 430,00	264 430,00
7067	Redev.& droits des serv.péri-scol.& ens.	316 662,00	367 370,00	367 370,00
70688	Autres prestations de services	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	2 237,00	2 573,00	2 573,00
70873	Remb. frais par les c.c.a.s.	330,00	300,00	300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 993,00	5 070,00	5 070,00
73	Impôts et taxes	6 548 246,00	6 762 385,00	6 762 385,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 250 312,00	5 452 258,00	5 452 258,00
7321	Attribution de compensation	398 804,00		
73211	Attribution de compensation		398 804,00	398 804,00
7324	Fonds solidarité communes idf	381 000,00	394 118,00	394 118,00
7336	Droits de place	7 200,00	7 200,00	7 200,00
7337	Droits de stationnement	980,00	2 005,00	2 005,00
7351	Taxe sur l'électricité	151 000,00	151 500,00	151 500,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	8 950,00	6 500,00	6 500,00
7381	Taxe add. droits mut. ou taxe pub. fonc.	350 000,00	350 000,00	350 000,00
74	Dotations et participations	2 744 644,00	2 685 871,00	2 685 871,00
7411	Dotation forfaitaire	1 383 751,00	1 200 386,00	1 200 386,00
74121	Dot. de solidarité rurale	114 960,00	117 000,00	117 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	95 077,00	126 000,00	126 000,00
74712	Etat emploi avenir	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74718	Etat. autres	45 000,00	38 863,00	38 863,00
7473	Départements	42 410,00	88 500,00	88 500,00
74748	Autres communes	53 990,00	56 325,00	56 325,00
74751	Part. gfp rattachement	8 550,00	7 000,00	7 000,00
7478	Autres organismes	911 100,00	930 766,00	930 766,00
74832	Attribution du fonds départ. de la taxe	6 700,00	6 800,00	6 800,00
74833	Etat - compensation au titre de la taxe	2 306,00	718,00	718,00
74834	Etat - compensation au titre exon. taxes	4 387,00	5 244,00	5 244,00
74835	Etat - compensation au titre exon. taxes	46 413,00	78 269,00	78 269,00
75	Autres produits de gestion courante	98 865,00	88 237,00	88 237,00
752	Revenus des immeubles	90 865,00	77 237,00	77 237,00
757	Redev.versées par les fermiers & conces.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
758	Produits divers de gestion courante	3 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		10 630 794,00	10 828 103,00	10 828 103,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)		6,00	6,00
7621	Prod. autres immob. fin - encaissé à éch		6,00	6,00
77	Produits exceptionnels (c)	355,00	7 355,00	7 355,00
773	Mandats ann.ou atteints par la déch.quad	355,00	355,00	355,00
7788	Produits exceptionnels divers		7 000,00	7 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 631 149,00	10 835 464,00	10 835 464,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	79 000,00	268 177,00	268 177,00
721	Immobilisations incorporelles	54 000,00	25 000,00	25 000,00
722	Immobilisations corporelles		213 177,00	213 177,00
791	Transferts de charges de gestion courant	25 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 000,00	268 177,00	268 177,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	10 710 149,00	11 103 641,00	11 103 641,00
---	---------------	---------------	---------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	908 935,36
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 012 576,36

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	256 901,00	238 668,00	238 668,00
202	Frais d'étd.,élabo.,modif.,révis° doc. d		4 218,00	4 218,00
2031	Frais d'études.	226 820,00	220 500,00	220 500,00
2033	Frais d'insertion	5 900,00	8 900,00	8 900,00
2051	Concessions & droits similaires	24 181,00	5 050,00	5 050,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	15 000,00		
20422	Subv. d'équipt - pers de droit privé bât	15 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 113 978,00	3 055 646,00	3 055 646,00
2112	Terrains de voirie	3 000,00	221 110,00	221 110,00
2115	Terrains bâtis		1 087 590,00	1 087 590,00
21311	Hôtel de ville	2 500,00	55 000,00	55 000,00
21312	Bâtiments scolaires	25 500,00	282 520,00	282 520,00
21318	Autres bâtiments publics	116 050,00	587 340,00	587 340,00
2151	Réseaux de voirie	838 000,00	356 500,00	356 500,00
2152	Installations de voirie		45 000,00	45 000,00
21534	Réseaux d'électrification		200 000,00	200 000,00
21568	Autre mat. et out. d'incendie & défense	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2158	Autres instal., mat. outillag.	35 000,00	69 400,00	69 400,00
2182	Matériel de transport		62 000,00	62 000,00
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	28 272,00	19 200,00	19 200,00
2184	Mobilier	24 823,00	17 050,00	17 050,00
2188	Autres immob. corp.	34 833,00	46 936,00	46 936,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 834 000,00	150 000,00	150 000,00
2312	Terrains	1 800 000,00		
2315	Instal.. matériel & outillage techniques		150 000,00	150 000,00
238	Av. & acptes versés s/cdes d'immob.corp.	34 000,00		
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 219 879,00	3 444 314,00	3 444 314,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	573 300,00	679 300,00	679 300,00
1641	Emprunts en euros	572 000,00	678 000,00	678 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	1 300,00	1 300,00
18	Compte de liaison : affectation à			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
26	Participations et créances rattachées à des particip.		400,00	400,00
261	Titres de participation		400,00	400,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses financières		653 300,00	759 700,00	759 700,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 873 179,00	4 204 014,00	4 204 014,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	84 000,00	268 177,00	268 177,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	Charges transférées (9)	84 000,00	268 177,00	268 177,00
2031	<i>Frais d'études.</i>	54 000,00	25 000,00	25 000,00
2113	<i>Terrains aménagés autres que voirie</i>		18 450,00	18 450,00
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>		7 000,00	7 000,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>		180 890,00	180 890,00
2138	<i>Autres constructions</i>		6 837,00	6 837,00
4812	<i>Frais d'acquisition des immobilisat</i>	30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		3 784,00	3 784,00
2112	<i>Terrains de voirie</i>		3 784,00	3 784,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		84 000,00	271 961,00	271 961,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 957 179,00	4 475 975,00	4 475 975,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 981 320,61
-----------------------------------	---------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 457 295,61
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	199 367,00	161 903,00	161 903,00
1322	Régions		131 250,00	131 250,00
1323	Départements	150 000,00		
1328	Autres subv. d'équip. non transf.	17 867,00	30 653,00	30 653,00
1341	D.e.t.r	31 500,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	631 303,04	1 867 198,64	1 867 198,64
1641	Emprunts en euros	631 303,04	1 867 198,64	1 867 198,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	34 000,00		
238	Av. & acptes versés s/cdes d'immob.corp.	34 000,00		
Total des recettes d'équipement		864 670,04	2 029 101,64	2 029 101,64

10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 100,00	2 043 256,35	2 043 256,35
10222	F.c.t.v.a.	320 000,00	200 000,00	200 000,00
10223	T.I.e.	800,00		
10226	Taxe aménagement	679 300,00	750 000,00	750 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 093 256,35	1 093 256,35
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation		5 332,00	5 332,00
024	Produits des cessions		5 332,00	5 332,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Total des recettes financières		1 000 600,00	2 049 088,35	2 049 088,35

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		1 865 270,04	4 078 189,99	4 078 189,99
-----------------------------------	--	--------------	--------------	--------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 490 578,52	1 237 584,36	1 237 584,36
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	254 452,00	249 673,00	249 673,00
2802	<i>Frais d'étd.,élabo.,modif.,révis° doc. d</i>	7 699,00	7 964,00	7 964,00
28031	<i>Ammortissements des frais d'études</i>	31 460,00	20 838,00	20 838,00
28033	<i>Amortissement des frais d'insertion</i>	699,00	533,00	533,00
280422	<i>Subv. d'équipement - personnes de droit</i>	4 871,00	4 871,00	4 871,00
28051	<i>Concessions & droits similaires. brevets</i>	27 560,00	36 366,00	36 366,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	12 520,00	12 520,00	12 520,00
281568	<i>Mat. & outill.d'incendie & défense civile</i>	53 324,00	26 775,00	26 775,00
28158	<i>Autres installations techniques</i>	24 718,00	28 157,00	28 157,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	32 794,00	39 379,00	39 379,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informati</i>	26 205,00	35 866,00	35 866,00
28184	<i>Mobilier</i>	7 160,00	10 997,00	10 997,00
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	17 994,00	14 959,00	14 959,00
4812	<i>Frais d'acquisition des immobilisat</i>	7 448,00	10 448,00	10 448,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 745 030,52	1 487 257,36	1 487 257,36
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		3 784,00	3 784,00
1328	<i>Autres subv. d'équip. non transf.</i>		3 784,00	3 784,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 745 030,52	1 491 041,36	1 491 041,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 610 300,56	5 569 231,35	5 569 231,35
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				490 098,67
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				397 965,59
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 457 295,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

IV
A1

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement	1 975 529,36	3 190 401,00	272 110,00	1 682 895,00	751 886,00	1 347 488,00	564 028,00	1 093 261,00	50,00	1 134 328,00	600,00	12 012 576,36
	Total dépenses de l'exercice	1 975 529,36	3 190 401,00	272 110,00	1 682 895,00	751 886,00	1 347 488,00	564 028,00	1 093 261,00	50,00	1 134 328,00	600,00	12 012 576,36
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes de fonctionnement	9 222 398,36	206 004,00	5 000,00	509 362,00	184 726,00	777 730,00	112 016,00	867 430,00		120 710,00	7 200,00	12 012 576,36
	Total des recettes de l'exercice	9 222 398,36	206 004,00	5 000,00	509 362,00	184 726,00	777 730,00	112 016,00	867 430,00		120 710,00	7 200,00	12 012 576,36
	Restes à réaliser-reports												

ELEMENTS DU BILAN										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	789 967,99	419 605,79	17 897,46	596 701,33	403 415,64	1 241 282,00	5 950,00	7 328,00		2 970 847,40		6 457 295,61
	Opérations financières	759 700,00											759 700,00
	Equipements municipaux (2)		288 780,00	10 480,00	318 506,00	225 800,00	374 696,00	5 950,00	3 984,00		2 211 818,00		3 440 014,00
	Equipements non municipaux (C/204) (3)												
	Depenses d'ordre	30 000,00											30 000,00
	Total des dépenses de l'exercice	794 000,00	325 981,00	10 480,00	325 506,00	376 326,00	374 696,00	5 950,00	3 984,00		2 259 052,00		4 475 975,00
	Restes à réaliser-reports	267,99	93 624,79	7 417,46	271 195,33	27 089,64	866 586,00		3 344,00		711 795,40		1 981 320,61

RECETTES													
	Total cumulé des recettes d'investissement	5 796 177,94			490 098,67		131 250,00				39 769,00		6 457 295,61
	Recettes de l'exercice	5 796 177,94					131 250,00				39 769,00		5 967 196,94
	Restes à réaliser-reports				490 098,67								490 098,67

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements n-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
Contrat Banque Postale n° 20169006577L00001	28/07/2016	300 000	0	0	0	0
51932 Ligne de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
5198 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (total)		0	0	0	0	0

(1) Circulaire NOR : INTB8900071C du 22/02/89.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNE
ELEMENTS DU BILAN - E
REPARTITION PAR NA

A2.2 - REPARTITION PAR NA

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					10 692 000,93
1641 Emprunts en euros (Total)					10 692 000,93
19990001 / 96743974301	CREDIT AGRICOLE	02/02/1999	10/02/1999	15/02/2000	330 814,37
20000001 / 96814235301	CREDIT AGRICOLE	30/09/2000	22/12/1999	20/09/2001	381 122,54
20000002 / 139034	DEXIA	24/09/1999	19/01/2000	15/12/2001	511 466,45
20010001 / 305797 51	CREDIT MUTUEL	12/12/2000	30/04/2001	31/03/2002	152 449,02
20010002 / 30579752	CREDIT MUTUEL	12/12/2000	29/06/2001	31/05/2002	152 449,02
20030002 / 0194835/001	DEXIA	01/03/2002	21/06/2002	01/04/2004	308 000,00
20030003 / 194835/002	DEXIA	01/03/2002	31/12/2003	01/04/2004	617 365,53
20070001 / 29435006	CREDIT AGRICOLE	27/01/2006	11/04/2006	30/04/2007	2 500 000,00
20080001 / 261683	DEXIA	01/08/2007	30/05/2008	01/07/2008	1 800 000,00
20080002 / 20297902	CREDIT MUTUEL	20/06/2007	11/07/2007	30/06/2008	1 630 000,00
20080003 / 104211063	CAF	14/06/2006	13/10/2007	13/10/2008	101 667,00
20130001 / 111211186	CAF	03/02/2012	22/11/2012	22/11/2013	166 667,00
20140001 / MON281934/0301307	LA BANQUE POSTALE	30/12/2013	12/02/2014	01/06/2014	990 000,00
20160001 / 0507378/001	LA BANQUE POSTALE	29/12/2015	16/02/2016	01/06/2016	550 000,00
200140002 / 0031419T	CREDIT FONCIER	29/08/2014	22/09/2014	22/12/2014	500 000,00
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00
option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00
TOTAL GENERAL					10 692 000,93

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin

XES	IV
ÉTAT DE LA DETTE	
TURE DE DETTES	A2.2

TURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
		Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
V	EURIBOR12M	3,51	3,22	EUR	A	P	N	A-1
V	EURIBOR12M	5,60	3,11	EUR	A	P	N	A-1
V	TAM	4,79	4,32	EUR	A	P	N	A-1
V	BTAN05	4,84	4,45	EUR	A	P	N	A-1
V	BTAN05	4,62	4,00	EUR	A	P	N	A-1
F		4,67	4,73	EUR	T	P	O	A-1
V	EURIBOR03M	2,13	0,32	EUR	T	P	N	A-1
F		3,50	3,59	EUR	T	C	N	A-1
F		4,46	4,57	EUR	T	C	N	A-1
F		4,15	4,19	EUR	T	C	N	A-1
F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
V	EURIBOR03M	1,87	1,40	EUR	T	P	N	A-1
F		1,84	1,87	EUR	T	P	N	
F		2,66	2,75	EUR	T	C	N	A-1

e addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE
REPARTITION PAR NATURE DE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DET

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprun	
				Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		5 917 193,71	
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		5 917 193,71	
19990001 / 96743974301	N	0,00		61 376,62	2,12
20000001 / 96814235301	N	0,00		93 469,94	3,72
20000002 / 139034	N	0,00		139 277,09	3,95
20010001 / 305797 51	N	0,00		49 287,23	4,24
20010002 / 30579752	N	0,00		49 162,34	4,41
20030002 / 0194835/001	N	0,00		60 903,59	2,00
20030003 / 194835/002	N	0,00		257 682,10	7,00
20070001 / 29435006	N	0,00		1 281 250,00	10,08
20080001 / 261683	N	0,00		1 035 000,00	11,25
20080002 / 20297902	N	0,00		916 875,00	11,24
20080003 / 104211063	N	0,00		40 666,80	5,78
20130001 / 111211186	N	0,00		122 222,48	10,89
20140001 / MON281934/0301307	N	0,00		859 072,95	12,16
20160001 / 0507378/001	N	0,00		525 947,54	14,16
200140002 / 0031419T	N	0,00		425 000,03	12,72
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00		5 917 193,71	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice corre

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les p
 En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulen

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts é

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	IV
LA DETTE	
DETTES	A2.2

TES (hors 16449 et 166) (suite)

tes et Dettes au 01/01/2017

Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
			0,00	0,00	0,00	0,00
			587 588,33	163 500,07	0,00	21 567,71
			587 588,33	163 500,07	0,00	21 567,71
V	EURIBOR12M	0,56	20 398,84	180,45	0,00	200,80
V	EURIBOR12M	0,30	23 261,90	282,28	0,00	59,71
V	TAM	0,47	32 652,19	654,60	0,00	20,88
V	BTAN05	2,95	9 292,76	1 453,97	0,00	884,88
V	BTAN05	2,88	9 282,01	1 416,37	0,00	670,22
F		4,67	26 284,54	2 388,34	0,00	399,69
V	EURIBOR03M	0,00	33 880,84	0,00	0,00	0,00
F		3,50	125 000,00	43 552,52	0,00	6 894,67
F		4,46	90 000,00	45 274,58	0,00	10 651,22
F		4,15	81 500,00	36 781,98	0,00	0,00
F		0,00	6 777,80	0,00	0,00	0,00
F		0,00	11 111,13	0,00	0,00	0,00
V	EURIBOR03M	1,27	52 223,55	10 777,48	0,00	822,85
F		1,84	32 589,45	9 453,43	0,00	731,27
F		2,66	33 333,32	11 284,07	0,00	231,52
			0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00	0,00
			587 588,33	163 500,07	0,00	21 567,71

respondant au véritable endettement.

produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

rent défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

ventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETA
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	15 produits	0 produits
	100 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	5 917 193,71	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

	IV
T DE LA DETTE	
ON DE L'ENCOURS	A2.4

REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

**IV - ANNEXES DU BUDGET PRIMITIF 2017 - IV
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES - AMORTISSEMENT - A3**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an : 1 524,49 € Catégories de biens amortis : Mobilier Véhicules neufs, outillage Véhicule occasion, informatique	03/10/1996 Durée 10 ans 5 ans 3 ans
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'amortissement sur un an : Catégories de bien amortis :	
SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)	A hauteur des dotations aux amortissements des biens- Sur la même durée que l'amortissement des biens	
CHARGES A ETALER Nature Assurance Dommage/Ouvrage	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Date du début de l'étalement : 2012 Durée de l'étalement : 10 ans	20/09/2012
I.C.N.E	sur le stock de la dette sur les nouveaux emprunts	
AUTRES PROCEDURES (A détailler)	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		759 300,00	759 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	679 300,00	679 300,00
1641	Emprunts en euros	678 000,00	678 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	1 300,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		80 000,00	80 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	80 000,00	80 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
couvrir par des ressources propres	759 300,00	1 981 320,61		2 740 620,61

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 442 589,36	2 442 589,36	
Ressources propres externes de l'année (a)		950 000,00	950 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	950 000,00	950 000,00	
10222	F.c.t.v.a.	200 000,00	200 000,00	
10226	Taxe aménagement	750 000,00	750 000,00	
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 492 589,36	1 492 589,36	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	239 225,00	239 225,00	
2802	Frais d'étud.,élabo.,modif.,révis* doc. d	7 964,00	7 964,00	
28031	Ammortissements des frais d'études	20 838,00	20 838,00	
28033	Amortissement des frais d'insertion	533,00	533,00	
280422	Subv. d'équipement - personnes de droit	4 871,00	4 871,00	
28051	Concessions & droits similaires. brevets	36 366,00	36 366,00	
28132	Immeubles de rapport	12 520,00	12 520,00	
281568	Mat. & outil.d'incendie & défense civile	26 775,00	26 775,00	
28158	Autres installations techniques	28 157,00	28 157,00	
28182	Matériel de transport	39 379,00	39 379,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informati	35 866,00	35 866,00	
28184	Mobilier	10 997,00	10 997,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	14 959,00	14 959,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 448,00	10 448,00	
4812	Frais d'acquisition des immobilisat	10 448,00	10 448,00	
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 332,00	5 332,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 237 584,36	1 237 584,36	

Opérations de l'exercice	III	Restes à ranser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	2 442 589,36	490 098,67	397 965,59	1093256,35	4 423 909,97	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 740 620,61
Ressources propres disponibles	4 423 909,97
Solde	+1 683 289,36

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde I - (II+III)
2017	Assurance Dommages Ouvrages Rest.Scolaire " Les Papillons"	10 ans	20/09/2012	49 473,86	24 706,95	4 947,39	19 819,52
2017	Assurance Dommages Ouvrages Rest.Scolaire " Les Papillons"	10 ans	11/04/2016	24 997,55	2499,75	2 499,75	19 998,05
2017	Assurance Dommages Ouvrages "Stade"	10 ans	**	30 000,00*	0	3 000,00*	27 000,00 *

* montant prévision budgétaire, en attente montant définitif

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (1) - B1.1**

BENEFICIAIRE	Date mobilisation	OBJET DE L'EMPRUNT	Organisme prêteur ou chef de file	MONTANT INITIAL	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée ré. (**)	Périodi. Des remboursements (2)	TAUX INITIAL			ANNUITE DE L'EXERCICE		
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	INTERET	CAPITAL	
Nature de l'emprunt (6)													
ORLY-PARC	01/03/2001	LOGEMENTS RUE DU PORT.- Remégociation	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	977 448,03	648 036,92	12	A	V	LIVRET A	4,30	F	37 058,24	32 383,01
OPEVOY	27/07/2011	REHABILITATION CERISIERS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	3 450 000,00	2 727 062,20	10	A	F		1,90	O	51 814,18	250 193,93
OPEVOY	15/12/2010	CONSTRUCTION 3 LOGTS RUE DU PORT	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	220 000,00	212 707,15	36	A	V	LIVRET A	2,05	I	4 360,50	2 669,77
ORLY-PARC	25/01/1975	HLM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	110 860,93	3 211,24	0	A	F		1,00	F	34,32	3 211,24
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	98 814,00	94 734,39	38	A	V	LIVRET A	2,06	I	1 762,06	2 177,03
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	177 053,00	171 350,29	48	A	V	LIVRET A	1,85	I	3 187,12	3 083,64
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 133 569,00	1 093 566,58	48	A	V	LIVRET A	1,35	I	14 763,15	21 424,33
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 088 233,00	1 039 619,30	38	A	V	LIVRET A	1,34	I	14 034,86	25 719,96
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	395 506,00	379 346,29	48	A	V	LIVRET A	0,55	I	2 086,40	8 522,18
EFIDIS	18/05/2015	LOGEMENTS 33 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	592 950,00	562 954,37	38	A	V	LIVRET A	0,55	I	3 096,25	15 652,55
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	598 865,00	598 865,00	38	A	V	LIVRET A	1,83	I	11 138,89	0,00
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	3 398 217,00	3 398 217,00	38	A	V	LIVRET A	1,33	I	45 875,93	0,00
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 049 075,00	2 049 075,00	38	A	V	LIVRET A	0,55	I	11 289,91	0,00
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 371 547,00	1 371 547,00	58	A	V	LIVRET A	1,20	I	16 595,72	0,00
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	930 208,00	930 208,00	58	A	V	LIVRET A	1,20	I	11 255,52	0,00
OSICA	01/07/2015	LOGEMENTS RUE POINCARE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 058 169,00	2 058 169,00	58	A	V	LIVRET A	1,20	I	24 903,84	0,00
3F	01/05/2015	LOGEMENTS 188 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	417 000,00	408 112,90	38	A	V	LIVRET A	0,55	I	2 244,62	9 410,86
3F	01/05/2015	LOGEMENTS 188 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	139 000,00	136 728,07	48	A	V	LIVRET A	0,55	I	752,00	2 438,86
3F	01/05/2015	LOGEMENTS 188 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	357 000,00	352 285,15	48	A	V	LIVRET A	1,33	I	4 755,85	5 118,55
3F	01/05/2015	LOGEMENTS 188 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 070 000,00	1 050 696,76	38	A	V	LIVRET A	1,32	I	14 184,41	20 645,56
3F	01/05/2015	LOGEMENTS 188 RUE DE CLAYE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	477 000,00	465 443,20	28	A	V	LIVRET A	1,81	I	8 657,24	12 253,70
3 F	01/10/2015	LOGEMENTS 5 RUE DU MOUSTIER	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	216 623,00	214 013,72	59	A	V	LIVRET A	1,17	I	2 503,96	2 538,64
3 F	01/10/2015	LOGEMENTS 5 RUE DU MOUSTIER	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	191 475,00	188 207,64	39	A	V	LIVRET A	1,86	I	3 500,66	3 328,14
3 F	01/10/2015	LOGEMENTS RUE DU MOUSTIER/RUE DU PO	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	343 471,00	338 627,70	39	A	V	LIVRET A	1,86	I	6 298,47	4 989,55
3 F	01/10/2015	LOGEMENTS RUE DU MOUSTIER/RUE DU PO	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	227 823,00	225 960,80	59	A	V	LIVRET A	1,29	I	2 914,89	1 910,23
TOTAUX POUR LES EMPRUNTS CONTRACTES PAR LES COLLECTIVITES				22 089 806,96	20 718 745,67							299 048,99	427 671,73

** Nombre d'années restant à courir

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle, et M pour mensuelle

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou variable

(4) indiquer le type d'index

(5) taux annuel tout frais compris

(6) indiquer nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I) avec des tranches (T) ou avec options (O*)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	751 088,40
- Provisions pour garanties d'emprunt	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement		10 835 464,00

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	0
--	----------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV C1
--	-----------------------

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TEMPS NON COMPLET
Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinets (a)		3	2	
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	1	
Collaborateur de cabinet	A	0	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①		38	29	2
Attaché Principal	A	1	0	
Attaché	A	5	0	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	3	3	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	1	
Rédacteur	B	3	1	
Adjoint Adm.Principal.1.clas.	C	2	2	
Adjoint Adm.Principal.2.clas	C	3	3	1
Adjoint Administratif 1ere classe	C	9	8	
Adjoint Administratif 2ème classe	C	11	11	1
TECHNIQUE ②		70	58	3
Directeur des Services Techniques	A	0	0	
Ingénieur Principal	A	1	0	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien Principal 1ère classe	B	2	1	
Technicien Principal 2ème classe	B	1	0	
Technicien	B	1	0	
Agent Maîtrise Principal	C	4	3	
Agent maîtrise	C	3	3	
Adjoint tech.Principal 2eme classe	C	1	2	
Adjoint technique 2eme classe	C	52	46	3
Adjoint technique 1ere classe	C	4	2	
SOCIALE ③		4	1	1
A.S.E.M.1e.classe	C	1	0	1
A.S.E.M	C	3	1	
MEDICO-SOCIALE ④		6	5	1
Puéricultrice Classe supérieure	A	1	1	
Puéricultrice cadre classe normale	A	1	0	
Assist.Socio-Educatif Principal	B	1	1	1
Auxiliaire Puéricultrice 1ere classe	C	0	0	
Educateur Terr.Jeunes enfants	B	0	0	
Educateur Pal .Jeunes enfants	B	3	3	
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦		4	4	3
Bibliothécaire	A	1	1	
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	2	2	2
Asst.qual.conservateur.1e.class	B	0	0	
Asst.enseignt. artist. Principal 1er classe	B	1	1	1
Asst.conservation 2e classe	B	0	0	
ANIMATION ⑧		24	21	
Animateur Principal 1ère classe	B	1	1	
Animateur Principal 2ème classe	B	1	1	
Animateur	B	1	0	
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1	1	
Adjoint d'animation 2eme classe	C	20	18	
POLICE MUNICIPALE ⑨		2	2	
Chef de Service Police Municipale	B	1	1	
Brigadier Chef Principal	C	0	0	
Brigadier Chef	c	0	0	
Gardien Principal	C	0	0	
Gardien de Police Municipale	C	1	1	
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (a+1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		151	122	10

**IV - ANNEXE -
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL**

**IV
C1**

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIE 1	SECTEUR 2	REMUNERATION 3	CONTRAT 4
Adjoint technique	C	TECHN	3 534,00 €	3.2
Adjoint animation	C	ANIM	39 742,00 €	A.CA.E
Agent administratif	C	ADM	71 388,00 €	A.CAE
Agent de service	C	SCOL	10 530,00 €	3.2
Agent d'entretien	C	ENT	238 139,00 €	3.2
Agent service Technique	C	ENV	20 364,00 €	A.CAE
Animateurs C.Loisirs /TAP/Surv.cantine	C	ANIM	362 050,00 €	3.2
Apprenti alternance	C	MS	4 848,00 €	3.2
Apprenti alternance	C	TECHN	4 464,00 €	3.2
Assistants maternelles	C	S	546 550,00 €	A CDI
Assistant régisseur	C	CULT	12 824,00 €	A.CAE
Attaché	A	ADM	37 620,00 €	3.2
Attaché	A	URB	26 820,00 €	3,2
Collaborateur de cabinet	A	CAB	34 500,00 €	3.2
Distributeur	C	COM	13 264,00 €	3.2
Pédiatre vacataire	A	MS	2 880,00 €	A CDI
Rédacteur	B	CULT	33 588,00 €	A CDI
Surveillants d'études	C	SCOL	38 818,00 €	3.2
Technicien	B	CULT	34 308,00 €	A CDI
Vacataires Bibliothèque	C	CULT	16 272,00 €	3.2
			1 552 503,00 €	

(1) CATEGORIES : A.B.C.

(2) SECTEUR :

ADM	Administratif (dont emplois de l'art.47 loi du 26/1/84)
FIN	Financier
TECHN	Technique et informatique (dont emplois de l'art.47 loi du 26/1/84)
URB	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM	Communication
S	Social (dont aide sociale)
MS	Médico-social
MT	Médico-technique (dont laboratoires)
SP	Sportif
CULT	Culturel (dont enseignement)
ANIM	Animation
RS	Restauration Scolaire
ENT	Entretien
CAB	Collaborateurs de cabinet (art 110 de la loi du 26/1/84)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT

Motif du contrat (loi du 26/1/84 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (-31h30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAG.FINANCIER - C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à disposition du public en Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'organisme (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		NEANT		
Détention d'une part du capital 01/02/2001 1982	CAISSE EPARGNE CREDIT AGRICOLE	CAISSE EPARGNE CREDIT AGRICOLE	BANQUE BANQUE	180,00 153,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	VOIR LISTE DES EMPRUNTS GARANTIS			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme		NEANT		
Autres				

(1) Hôtel de Ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE AGGLO. MARNE ET GONDOIRE	2004	COTISATION A RECEVOIR	398 804,00
SIETREM		FISCALITE ADDITIONN.	INCONNU
GIJA			
SYNDICAT COMMUNES RIVERAINES			
SIAEP			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS			SPA	NON
CE	CAISSE DES ECOLES				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

« Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

« - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

« - soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	15 989 000,00	5,66	15,37	0,00	2 457 509,00	5,66
TFPB	10 537 000,00	2,88	28,03	0,00	2 953 521,00	2,88
TFPNB	69 000,00	41,00	59,75	0,00	41 228,00	41,00
CFE %	%	%		
TOTAL	26 595 000,00	4,61			5 452 258,00	4,30

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 20.....
 Nombre de suffrages exprimés 20.....
 VOTES : Pour 22.....
 Contre 0.....
 Abstentions 7.....

Date de convocation : 29/03/2017

Présenté par le Maire,
A Thorigny-sur-Marne le 4 Avril 2017
Le Maire,

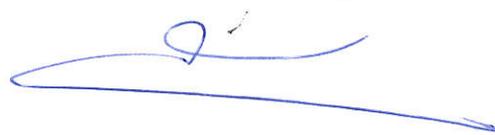


Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ordinaire
A Thorigny, le 4 Avril 2017

Les membres du Conseil Municipal (2)



Certifié exécutoire par le Maire, (1), compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication le
A Thorigny, le 23/04/17



(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



COMMUNE : 464 THORIGNY SUR MARNE
 ARRONDISSEMENT : 77 TORCY
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE LAGNY-SUR-MARNE SPL

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2016 (1)	Taux d'imposition communaux de 2016 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2017 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) (5)
Taxe d'habitation.....	15,37	>>>	15 989 000	2 457 509
Taxe foncière (bâti).....	28,03	>>>	10 537 000	2 953 521
Taxe foncière (non bâti).	59,75	>>>	69 000	41 228
CFE.....	>>>	>>>	>>>	0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4)				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4b)				
Total :				5 452 258

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5536489 - 84 231 - Total allocations compensatrices : 84 231
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget : 54522258
 DCRTP : 11

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2017 (5)

Produit de la CVAE (9) : -
 Versement GIR (11) : -
 Prélèvement GIR (10) : 54522258
 TASCOM (10) : -
 DCRTP (11) : -

2. CALCUL DES TAUX 2017 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2016 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (7) (8)	Taux de référence 2017 (col.6 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (10) (12)	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 (11) (5)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
Taxe d'habitation.....	54,522258	15,37	25,37	15 989 000	2 457 509
Taxe foncière (bâti).....	1,000000	28,03	28,03	10 537 000	2 953 521
Taxe foncière (non bâti).		59,75	59,75	69 000	41 228
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Produit à taux constants (6 décimales)					5 452 258
Produit attendu					5 452 258

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2017 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A MELUN Le préfet,
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le
 DENIS DAHAN
 le 24 MARS 2017

A Noisy Le maire,
 le 4/1/2017.



COMMUNE : 464 THORIGNY SUR MARNE

ARRONDISSEMENT : 77 TORCY

TRESORERIE SPL : TRESORERIE LAGNY-SUR-MARNE SPL



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2017

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ¹³

- Taxe d'habitation :
- Taxe foncière (bâti) :
- a. Personnes de condition modeste
- b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- Taxe foncière (non bâti) :
- Taxe professionnelle / CFE :
- a. Dotation unique spécifique (TP)
- b. Réduction des bases des créations d'établissements
- c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- d. Abattement de 25% en Corse
- Dotation pour perte de ITHLY :

78 269		
1 044		
0		
2 519		
1 681		
718		
0		
0		

2. BASES NON TAXEES ¹⁴

Bases exonérées par le conseil municipal

- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Bases exonérées par la loi dans certaines zones
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

3. CVAE ¹⁵

- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégréevée
- c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
- d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR ⁸

- Éoliennes & hydroliennes
- Centrales électriques
- Centrales photovoltaïques
- Centrales hydrauliques
- Transformateurs
- Stations radioélectriques
- Gaz – Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX ¹⁶

	Taux moyens communaux de 2016, au niveau départemental ¹⁴		Taux 2016 des EPCI ¹⁶	Taux plafonds 2017 ¹⁵	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2017 (col.15 – col.16) ¹⁷
	national ¹³	départemental			
Taxe d'habitation.....	24,38	24,55	7,96190	61,38	53,42
Taxe foncière (bâti).....	20,85	26,24	0,97870	65,60	64,62
Taxe foncière (non bâti).	49,31	53,05	3,22200	132,63	129,41
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE ¹⁷

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	Taux de CFE perçue en 2016 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
>>>	>>>	28,81
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2016 : national	>>>	
communal	>>>	

DIMINUTION SANS LIEN ¹⁸

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés